



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ministère de la culture
Direction générale des patrimoines
et de l'architecture**

**Conseil national de la
Recherche archéologique**

CNRA 2020-2024

Avis de décembre 2020

Le canal Seine-Nord Europe : un chantier titanesque Recommandations pour garantir l'étude et la connaissance d'un patrimoine archéologique voué à la disparition

Le creusement du canal Seine-Nord Europe et la réalisation de ses aménagements connexes constituent l'un des plus grands projets d'aménagement conduits en France. Il s'inscrit dans la lignée de grands projets linéaires (LGV, autoroutes, gazoducs...) construits sur le territoire national depuis de nombreuses années. Il a pour objectif de permettre à des navires de 185 m de long, 12 m de large et ayant une capacité de chargement de plus de 4 000 tonnes, de relier sur un tracé de 107 kilomètres, les communes de Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord) et de relier ainsi la Seine (Paris) aux canaux à grand gabarit du Nord de l'Europe.

Une première phase d'opérations archéologiques de grande ampleur conduite entre 2008 et 2013, a démontré la forte densité des vestiges archéologiques. Lors de cette première phase, des choix méthodologiques majeurs ont été adoptés (sondages profonds par exemple) et d'importants résultats ont été obtenus. Des leçons ont été tirées, qui doivent servir pour la deuxième phase, en cours depuis 2019 et qui correspond à une importante modification du tracé du canal. Le projet reconfiguré est évidemment susceptible de porter à nouveau atteinte à un grand nombre de vestiges et interroge l'Etat dans sa capacité à assurer la préservation, la sauvegarde par l'étude et la valorisation auprès du plus grand nombre de ce patrimoine archéologique.

Lors de sa séance plénière de novembre 2020, le Conseil, éclairé par le service régional de l'archéologie de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France et par l'INRAP ⁽¹⁾, est revenu sur les résultats des travaux archéologiques réalisés sur le tracé initial du canal. Il a également pris connaissance des perspectives relatives à l'aménagement lui-même et relevant de la recherche archéologique induite par celui-ci.

Le Conseil tient à souligner l'intérêt remarquable, d'ampleur nationale et internationale, des découvertes faites dans le cadre de la première phase de l'opération : 1 800 hectares diagnostiqués, 320 indices de sites identifiés et 90 sites fouillés sur une surface cumulée de 100 hectares. Des sites exceptionnels ont été mis au jour, inédits pour plus de 90% d'entre eux (8% du Paléolithique, 3% du Mésolithique, 6% du Néolithique, 50% des Âge des métaux, 28% de l'Antiquité, 5% du Haut Moyen Âge), renouvelant ainsi les connaissances sur les périodes considérées. Ces opérations, d'un intérêt majeur pour la recherche archéologique, ont également contribué à influencer sur plusieurs points la programmation nationale de la recherche archéologique adoptée par le CNRA en 2016.

⁽¹⁾ Présentation faite par Frédérique Boura, directrice régionale des affaires culturelles par intérim de la région Hauts-de-France ; Didier Bayard, coordinateur du projet au service régional de l'archéologie de 2009 à 2020 ; Émilie Goval et Vincent Garenaux, tous deux coordinateurs actuels du projet au service régional de l'archéologie ; Marc Talon, directeur du programme archéologique Inrap du canal SNE de 2009 à 2016, désormais conservateur régional de l'archéologie, région Bourgogne-Franche-Comté, lors de la séance plénière du CNRA, le 5 novembre 2020.

Le Conseil observe que la stratégie de fouille adoptée lors de la première phase de l'opération, résulte de choix scientifiques rigoureux. Les diagnostics archéologiques ont permis de détecter la présence de 18 indices de sites au km² en moyenne, sur l'ensemble du projet, soit une occupation très dense puisque la moyenne régionale est de l'ordre d'un site au km². Un diagnostic systématique et très approfondi, avec un taux d'ouverture de 10% (et au moins 15% sur les sites) et des moyens d'intervention conséquents, est la condition nécessaire pour une caractérisation correcte des sites et une sélection pertinente de ceux qui seront fouillés.

Le choix des sites fouillés a été fait avec l'aide de la CTRA Centre-Nord, étroitement associée à la gestion scientifique de cette opération. Ces choix sont inhérents à la pratique de l'archéologie préventive où doit être trouvé un nécessaire équilibre entre les exigences de la recherche, celles de la conservation du patrimoine et les priorités des aménagements du territoire. De tels choix sont parfaitement légitimes s'ils se fondent sur des données répondant aux attentes d'un projet scientifique exigeant. Un programme scientifique renouvelé à l'aune des résultats précédents, guidera le choix des sites à fouiller dans le cadre de la seconde phase de l'opération.

Tous les rapports des opérations réalisées entre 2008 et 2013 ont non seulement été achevés, mais ont majoritairement reçu des avis favorables (voire des éloges) lors de leur examen par la CIRA. En revanche, le programme de publications validé en 2013, n'a été mis en œuvre que partiellement, pour diverses raisons, telle la charge de travail des archéologues et des différents spécialistes associés au projet, issus du CNRS ou de l'université, mais surtout l'interruption du programme archéologique. Toutefois, une centaine d'articles a été publiée. Le Conseil souhaite vivement qu'un nouveau programme de publications (monographies et synthèses thématiques, diachroniques ou encore méthodologiques) concernant les phases 1 et 2 trouve un cadre garantissant son aboutissement.

D'une manière générale, le Conseil souhaite que la nouvelle phase de l'opération archéologique bénéficie de moyens significatifs à la hauteur des grands enjeux scientifiques, déjà pleinement démontrés, que représente cette expérience pour l'archéologie nationale.

La qualité des résultats acquis lors de la première phase des travaux est le fruit d'une étroite collaboration entre les services de l'État, le maître d'ouvrage et les opérateurs d'archéologie préventive, très majoritairement l'INRAP, qui a pu s'appuyer sur un échelon de coordination autonome renforcé.

La gestion d'une opération archéologique de cette ampleur nécessite une coordination au sein de l'État. Elle est assurée par le service régional de l'archéologie de la Direction des affaires culturelles des Hauts-de-France. Cette coordination opérationnelle et scientifique implique un suivi attentif et chronophage, en raison des nombreux contacts avec les différents intervenants, le maître d'ouvrage, les opérateurs d'archéologie, mais aussi les services de l'État concernés par l'aménagement. Le service régional de l'archéologie assure aussi le contrôle scientifique des opérations. La nécessité de renforcer les moyens humains et matériels dédiés à la gestion du canal Seine-Nord Europe est une évidence que le Conseil rappelle néanmoins avec vigueur.

La mise en œuvre de l'exceptionnel programme de diagnostics et fouilles archéologiques de la deuxième phase, nécessitera des moyens très importants. C'est une condition indispensable à la bonne réalisation de cette opération d'ampleur inédite qui mobilisera des équipes de chercheurs très nombreuses et aux compétences multiples, dont les résultats sont très attendus par l'ensemble de la communauté scientifique. Le Conseil émet le vœu que l'ensemble des opérateurs qui interviendront dans le cadre de cette opération d'envergure, dont l'Institut national de recherches archéologiques préventives qui réalisera une partie significative des diagnostics, disposent de moyens adaptés.

L'attention du Conseil a été retenue par le calendrier annoncé par le maître d'ouvrage, qui est extrêmement contraint : les travaux d'infrastructures commencent à la fin de l'année 2023 sur la majeure partie du tracé. Cela laisse bien peu de temps pour mener à bien et dans de bonnes conditions l'ambitieux programme d'opérations archéologiques qui s'impose pour assurer la sauvegarde par l'étude des sites archéologiques situés sur le tracé de cet aménagement « hors normes », grand consommateur de patrimoine archéologique.

Des solutions seront à rechercher pour pallier cette difficulté et assurer une prise en compte des vestiges archéologiques mis au jour à la hauteur des enjeux scientifiques et patrimoniaux portés par la recherche nationale.